

FICHE PRATIQUE

Rechercher et mobiliser des financements pour un Espace Parents

1. Pourquoi rechercher un financement ?

Les financements permettent de :

- Équiper l'Espace Parents
- Mettre en place des actions ponctuelles (ateliers, conférences, sorties, intervenants extérieurs)
- Renforcer la communication et la mobilisation des familles
- Développer des partenariats locaux

Un financement peut couvrir : intervenants, matériel pédagogique, location de salle, communication, collation, coordination, etc.

2. Méthodologie : comment rechercher un financement ?

Étape 1 – Clarifier son projet

Avant toute demande, il est essentiel de définir :

- Le public concerné (parents, parents/enfants, familles monoparentales...)
- Les thématiques abordées
- Les objectifs (prévention, soutien, lien social...)
- Le budget estimatif
- Le calendrier

Un projet clair facilite l'obtention d'un financement.

Étape 2 – Identifier les financeurs pertinents

CAF — Caisse d'Allocations Familiales

La CAF est un partenaire majeur des actions de soutien à la parentalité.

Dispositifs possibles :

- FNP (Fonds National Parentalité)
- Appels à projets parentalité

✓ Pertinent pour :

- Ateliers parents

1

- Groupes d'échanges
- Conférences parentalité
- Actions favorisant le lien parents-enfants

2

ARS — Agence Régionale de Santé

L'ARS peut soutenir des actions en lien avec la prévention et la santé.

Dispositifs possibles :

- Appels à projets en promotion de la santé
- Financements en santé mentale, prévention et accompagnement des publics
- Programmes territoriaux de santé

✓ Pertinent pour :

- Actions autour de la santé mentale des parents et des enfants
- Prévention (écrans, sommeil, alimentation, stress...)
- Soutien à la parentalité dans une approche santé globale
- Actions en lien avec des publics fragilisés ou en situation de vulnérabilité

📌 Points de vigilance :

- Nécessité d'inscrire le projet dans une logique de santé publique
- Importance du partenariat avec des professionnels de santé ou structures spécialisées
- Attente d'une évaluation des actions menées

3

Collectivités — Commune, Département, Région

Les collectivités peuvent soutenir vos actions via différents dispositifs.

Dispositifs possibles :

- Subventions de fonctionnement
- Appels à projets thématiques
- Soutien logistique (mise à disposition de salle)

✓ Pertinent pour :

- Actions de cohésion sociale
- Événements de quartier
- Actions intergénérationnelles
- Projets en lien avec la politique de la ville

4

Éducation nationale

Dans certains cas, l'Éducation nationale peut appuyer des initiatives locales.

Dispositifs possibles :

- Soutien à des actions en lien avec la réussite éducative
- Projets co-portés avec des établissements scolaires

✓ Pertinent pour :

- Accompagnement à la scolarité
- Relation école-famille
- Ateliers autour du numérique et de l'usage des écrans

5

Fondations privées

Certaines fondations soutiennent des projets à impact social fort.

Dispositifs possibles :

- Actions en faveur de la parentalité
- Projets d'inclusion sociale
- Lutte contre les inégalités
- Santé mentale

✓ Pertinent pour :

- À rechercher selon la thématique spécifique du projet

6. Quels financements selon les thématiques ?

Thématique	Financeurs à privilégier
Soutien à la parentalité (éducation, autorité, communication)	CAF (FNP), Commune
Lien parents-enfants	CAF, Collectivités
Réussite éducative / relation école-famille	CAF, Éducation nationale, Politique de la Ville
Usage des écrans / numérique	CAF, Département, appels à projets numériques
Santé mentale / prévention	ARS (selon projets), Département
Isolement des parents	CAF, Collectivités locales
Parentalité et handicap	CAF, MDPH, associations spécialisées
Parentalité et précarité	Politique de la Ville, CAF, Département
Actions intergénérationnelles	Commune, Département

7. Conseils pour monter un dossier solide

- ☒ Montrer le besoin local (données, constats, retours des familles)
- ☒ Démontrer la cohérence avec les politiques publiques (schéma parentalité, projet éducatif territorial...)
- ☒ Valoriser les partenariats
- ☒ Présenter un budget réaliste et détaillé
- ☒ Préciser les cofinancements (même petits)
- ☒ Indiquer les modalités d'évaluation

8. Budget : points de vigilance

Un budget doit distinguer :

- Dépenses : intervenants, matériel, communication, coordination
- Recettes : subventions demandées, autofinancement, autres partenaires

Toujours :

- Justifier les montants
- Anticiper les délais de réponse
- Prévoir un calendrier cohérent

9. Où trouver les appels à projets ?

- Site de la CAF départementale/nationale
- Site de la commune
- Site du Conseil départemental
- Plateformes nationales d'appels à projets
- Newsletter de partenaires

10. Rôle d'appui de l'Udaf

L'Udaf peut vous accompagner :

- Apporter un appui méthodologique
- Orienter vers les bons financeurs
- Mutualiser les informations
- Partager des exemples de dossiers
- Faciliter les mises en lien